

75^e réunion du Comité permanent
18-20 juin 2019
Point 2 d) de l'ordre du jour

Exposé relatif aux préparatifs du Segment de haut niveau sur l'apatridie
lors de la 70^e session plénière du Comité exécutif

Mme Carol Batchelor, Conseillère spéciale sur l'apatridie, présentera au Comité un exposé sur les préparatifs du Segment de haut niveau sur l'apatridie qui aura lieu en octobre 2019, lors de la session annuelle du Comité exécutif. L'exposé portera sur les domaines suivants :

Objectif du Segment de haut niveau

- Le Segment de haut niveau rappellera l'ambitieuse Campagne décennale du HCR #J'appartiens, visant à mettre fin à l'apatridie et lancée en 2014. Les points indiqués comme étant les objectifs de la campagne sont les suivants :
 - i) Régler les situations existantes d'apatridie (avec un accent particulier sur le top 20) ;
 - ii) Veiller à ce qu'aucun enfant ne naisse apatride (garanties dans les lois relatives à la nationalité) ;
 - iii) Supprimer la discrimination à l'égard des femmes dans les lois relatives à la nationalité ;
 - iv) Prévenir le refus, la perte ou la privation de la nationalité pour des motifs discriminatoires ;
 - v) Prévenir l'apatridie en cas de succession d'États ;
 - vi) Accorder un statut de protection aux migrants apatrides et faciliter leur naturalisation ;
 - vii) Enregistrer les naissances pour prévenir l'apatridie ;
 - viii) Délivrer aux personnes qui y ont droit des pièces établissant leur nationalité ;
 - ix) Adhérer aux conventions des Nations Unies relatives à l'apatridie ;
 - x) Améliorer les données qualitatives et quantitatives sur les populations apatrides.
- Cette année marque le point à mi-parcours de la campagne décennale. Le Segment de haut niveau offre l'occasion idéale d'examiner les réalisations au cours de la première moitié de la campagne et d'évaluer ce qui reste à faire au cours des cinq prochaines années.
- Il permettra aussi au HCR, aux États et aux partenaires de présenter les bonnes pratiques, de prendre acte des réalisations et d'encourager les efforts visant à combler les lacunes pendant la période menant à 2024.
- Le Segment de haut niveau est également un événement d'annonce d'engagements. Les États et les partenaires sont invités à souscrire des engagements concrets et définis dans le temps pour les mesures à prendre d'ici 2024 en vue de mettre fin à l'apatridie.

Activités menées en préparation de l'événement

- En collaboration avec des États et d'autres partenaires, le HCR a examiné une multitude de réalisations à ce jour. Des réalisations exceptionnelles ont eu lieu au cours des cinq premières années de la campagne. Des lacunes ont été identifiées et des propositions faites sur la voie à suivre.
- Le HCR a communiqué aux États et aux partenaires la date à retenir, et les invitations à la session du Comité exécutif, y compris le Segment de haut niveau, suivront sous peu.
- La Conseillère spéciale du Haut Commissaire sur l'apatridie coordonne les efforts déployés au plan interne pour préparer l'événement, notamment au niveau des représentations du HCR sur le terrain qui contribueront à promouvoir une participation active, en mettant en lumière les bonnes pratiques et en obtenant des engagements et des promesses.
- Des réunions préparatoires régionales ont eu lieu en Afrique, dans les Amériques, dans la région Asie-Pacifique et en Europe. Une autre va suivre sous peu dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Des États, des organisations régionales et divers autres partenaires, des participants venant du monde universitaire ainsi que des apatrides, ont pris part à quelques-unes de ces discussions pour identifier collectivement les réalisations et les domaines éventuels d'engagement.

- Des médias nationaux et internationaux ont été engagés pour sensibiliser à la campagne et aux efforts visant à promouvoir l'objectif primordial consistant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024. Le HCR met à jour sa stratégie de communication pour la campagne. Un collègue spécialisé en communication a été associé à cet effort en novembre 2018.
- Des partenariats sont aussi renforcés pour assurer l'appui aux produits identifiés de la campagne. Par exemple, la Banque mondiale travaille à l'amélioration des données ; l'UNICEF entreprend plusieurs initiatives pour notamment améliorer l'enregistrement des naissances et soutenir les efforts en faveur de l'acquisition de la nationalité à la naissance et ONU-Femmes plaide pour la suppression de la discrimination à l'égard des femmes dans les lois relatives à la nationalité. La promotion de cette collaboration cadre avec la [Note d'orientation à l'échelle du système des Nations Unies sur la lutte contre l'apatridie](#) du Secrétaire général. D'autres partenariats comme celui avec « Friends of the Campaign Group », basé à Genève, ont aussi contribué à soutenir ces efforts.
- Le HCR tient à souligner en particulier la contribution de l'Allemagne d'un million d'euros pour les activités d'appui au Segment de haut niveau, contribution sans laquelle bon nombre de ces efforts n'auraient pas été possibles.
- Des consultations se tiennent régulièrement avec le Bureau du Comité exécutif pour préparer l'événement, et une session spéciale est prévue en juillet pour fournir aux Missions permanentes les dernières informations à ce sujet. Le HCR a également lancé un [site Internet](#) pour fournir aux États et à d'autres parties prenantes des orientations sur le processus.

Le Segment de haut niveau

- Le Segment de haut niveau aura lieu le 7 octobre 2019 au premier jour de la session annuelle du Comité exécutif. Il sera composé d'un panel de haut niveau auquel prendront part Mme Amina Mohammed, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies, et Mme Michele Bachelet, Haut-Commissaire aux droits de l'homme, ainsi que d'autres éminents experts issus de divers milieux.
- Une cérémonie des traités aura également lieu en marge du Segment de haut niveau. Les efforts déployés par les États ayant adhéré à l'une ou aux deux Conventions sur l'apatridie au cours des cinq premières années de la campagne, ou par ceux désireux d'adhérer à ces Conventions pendant l'événement, seront présentés à la cérémonie des traités, et ces pays seront invités à y prendre part. Le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies sera représenté à la cérémonie des traités pour veiller à ce que toutes les adhésions ayant eu lieu ce jour-là soient reconnues comme ayant été officiellement reçues par les Nations Unies.
- L'apatridie sera au menu d'autres événements, notamment un événement en marge devant avoir lieu avec des organisations non gouvernementales et une exposition photos. Ces événements permettront de célébrer les réalisations faites dans la lutte contre l'apatridie et de soutenir les efforts devant être déployés au cours des cinq prochaines années.
- À la suite de la discussion de groupe dans le cadre du Segment de haut niveau, les États et d'autres partenaires seront invités à annoncer des engagements dans le cadre de leur déclaration lors du débat général. Les engagements et les promesses doivent être concrets, mesurables et définis dans le temps. Les participants sont aussi invités à parler des succès et des bonnes pratiques à ce jour, afin d'inspirer d'autres pour l'échéance de 2024.
- À la suite du Segment de haut niveau, le HCR établira la liste des engagements et exposera les bonnes pratiques dans une publication devant indiquer la voie à suivre.

Le 28 mai 2019